

## Clubs des femmes et commission de l'enseignement des filles

L'église Sainte-Marie des Batignolles abrite le Club de la Révolution Sociale auquel participent de nombreuses femmes dont Blanche Lefèvre, blanchisseuse au lavoir Sainte-Marie des Batignolles. Elle mourra en défendant la barricade de la rue des Dames, le 23 Mai. Elle n'avait que 24 ans.

C'est l'occasion de parler des clubs de femmes et de la Commission de l'enseignement des filles.

1. La Commune absorbée par les questions de subsistance et de la guerre en est restée au suffrage masculin. Toutefois, de nombreux clubs étaient féminins, voire exclusivement féminins et les élus qui venaient chercher leur « feuille de route » dans les clubs répercutaient les revendications. Si bien qu'il fut décidé que les veuves des fédérés tués au combat recevraient la même pension qu'elles soient mariées ou non. Si bien que l'égalité des salaires entre instituteurs et institutrices s'imposa sous l'influence d'Edouard Vaillant.

Est-il artificiel de se demander si l'implication des hommes et des femmes dans la Commune était différente ? Les femmes étaient-elles plus « pragmatiques » et les hommes plus « idéalistes » ? Citons André Léo qui avait parfaitement compris que les paysans devaient être informés de ce que faisait Paris faute de quoi la réaction les convaincrat de massacrer l'insurrection parisienne.

2. L'enseignement des filles mobilisa tout autant Edouard Vaillant qui envisagea des écoles professionnelles qui leur seraient destinées. La reconnaissance du droit des femmes à l'instruction se retrouve dans ces quelques lignes du Père Duchêne en date du 9 Avril : « Si vous saviez, citoyennes, combien la Révolution dépend des femmes, c'est alors que vous ouvririez l'œil sur l'éducation des filles et vous ne les laisseriez pas comme on l'a fait jusqu'ici dans l'ignorance. Foutre ! dans une bonne République on doit peut-être faire encore plus attention à l'éducation des filles qu'à l'éducation des garçons. »
3. Pour ce travail en direction des filles, Vaillant créa une commission spécialisée : nous en connaissons les cinq membres. Toutes sont des femmes militantes engagées dans le combat social, le combat pour la démocratisation de l'école ou le combat féministe : Anna Jaclard, André Léo, Noémi Reclus, Mme Sapia et Isaure Périer étaient souvent membres de l'AIT, de la société pour la revendication des droits des femmes, de la société pour l'instruction élémentaire.
4. D'autres femmes étaient actives : Maria Verdure, membre de la société pour l'école nouvelle avait participé à l'écriture du programme adressé à la Commune le 2 avril que l'assemblée communale fit sien. Des femmes furent nommées inspectrices générales des écoles ou directrices d'école. D'autres créèrent des écoles modèles. Mais Louise Michel, qui avait tant donné à la question scolaire, se consacra toute entière au combat pendant la Commune. Pour beaucoup, la priorité était en effet à l'action révolutionnaire qui était l'urgence.

Concernant l'éducation en général, la Commune se préoccupait moins de ce qui ne relevait pas de la compétence communale (à savoir les lycées ou l'université) et, quand elle l'a fait, elle a échoué.

Relevons, à l'inverse, 2 points riches de réussites : l'éducation préélémentaire et l'enseignement pour adultes.

1. Avant la Commune, la question de l'éducation ne se posait pas pour les enfants de moins de 6 ans. Ils étaient gardés dans des « salles d'asile ». Pour la Commune, l'éducation commence dès la naissance. Ainsi, des crèches sont-elles proposées dans le cadre d'un véritable programme avec, en particulier, Maria Verdure.
2. Quant à l'enseignement au profit des adultes et de l'éducation populaire, l'association philotechnique (qui existe depuis 1848) y participe. De même, des bibliothèques sont ouvertes à tous ainsi que des conférences sur les sujets les plus divers. Édouard Vaillant veille à ce que les bibliothèques soient ouvertes gratuitement à toutes et tous.

Enfin, remarquons qu'il est trop fréquent de parler de la Commune comme devancière des lois de Jules Ferry sur l'Instruction Publique. Certes, la Commune respecte bien les 3 principes de laïcité, gratuité et obligation. Mais la comparaison ne doit pas aller au-delà. L'école de Jules Ferry est une école à 2 vitesses avec un enseignement pour les riches (et des classes en lycée dès le primaire) et un autre pour les pauvres dans une idéologie colonialiste. La philosophie de la Commune est bien différente. L'école qu'elle envisageait devait être émancipatrice de toutes et tous.